

TITRE PROFESSIONNEL ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT

Bloc de compétences 1 RNCP 37442BC01

L'électricien d'équipement du bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres. Sensible aux évolutions croissantes de la technicité des équipements électriques dans l'emploi, il effectue des travaux d'installation variés et diversifiés.

QUALITÉS REQUISES

- Bonne condition physique (travail debout)
- Bon sens
- Capacité d'observation, d'analyse et de communication
- Travailler avec rigueur et précision

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

L'électricien d'équipement du bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres. Sensible aux évolutions croissantes de la technicité des équipements électriques dans l'emploi, il effectue des travaux d'installation variés et diversifiés.

Les compétences développées seront observer, analyser, réaliser au travers des objectifs suivants :

L'électricien du bâtiment est

- amené à réaliser des mises en sécurité de l'installation électrique dans les bâtiments existants. travaille en coordination avec les autres corps de métier, dans des locaux vides ou occupés par des usagers.
- se déplace en fonction des chantiers.
- agit dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective
- vérifie et effectue la mise en service de l'installation réalisée.
- réalise les dépannages de l'installation en cas de dysfonctionnement constaté.

L'électricien d'équipement intervient sur les installations de :

- réseaux de distribution d'énergie en basse tension des bâtiments ;
- réseaux de communication des bâtiments ;
- matériels de sûreté ;
- équipements automatisés et communicants du bâtiment ;
- équipements et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments à usage d'habitation et autres.

- **Durée de la formation** : 3 mois - du 20 décembre 2024 au 17 avril 2025
- **Nature du diplôme** : Certification active - Niveau 3 - *Savoirs couvrants des faits, principes, concepts généraux*
- **Code diplôme** : 56T25506 - **Code RNCP** : [37442](#)
- **Formation continue**
- **Coût de la formation** : 7 300 €
- **Nombre d'heures de la formation en centre** : 525

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Accès sur entretien de motivation et test de positionnement préalable. Après dépôt de votre dossier de candidature une réponse vous sera donnée sous 3 semaines.

PRÉREQUIS

Pour intégrer ce titre professionnel, il faut :

- être majeur
- avoir une connaissance de base en mathématiques
- avoir une bonne capacité de compréhension écrite et orale en français

PUBLIC CONCERNÉ PAR LA FORMATION CONTINUE

La formation continue concerne un public qui souhaite reprendre ses études pour se professionnaliser, se reconvertir, acquérir de nouvelles compétences. Elle est destinée aux adultes qui ont quitté la formation initiale. Plus précisément, elle concerne les demandeurs d'emploi, les salariés du privé et de la fonction publique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel, les travaux pratiques se déroulent sur les plateaux techniques de l'établissement.

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur

Atelier

Les stagiaires ont à leur disposition les équipements suivants :

- Tableau électrique
- Armoire
- Petits équipements
- Perceuses
- Visseuses
- Testeur
- Salle de démontage

Moyens humains

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements compétences transversales
- Formateurs spécifiques habilitation

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Équipement électrique.

Métiers accessibles :

- **Électricien**
- **Électricien du bâtiment**
- **Monteur électricien**
- **Tableautiste en électricité**

POURSUITE D'ÉTUDES

- **BAC PRO en 2 ans**
- **Brevet professionnel**
- **Certificat de compétences professionnelles RNCP3744BC02**

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- **Le taux de satisfaction** : 100 %
- **Le taux de réussite** : 50 %
- **Le taux d'insertion** : 90 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche FORMATION V.04.2024

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFC afin d'envisager des aménagements de la formation.

Contact : referent-handicap@donbosconice.eu

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examens disponibles à l'adresse suivante : <https://crfh-handicap.fr/accessibilite-des-formationen/amenager-les-examens/ministere-du-travail/>

RESTAURATION

Les apprenants ont accès à la restauration de l'établissement (10 € le repas pour l'année scolaire 2023-2024).

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap : referent-handicap@donbosconice.eu

DOMAINES PROFESSIONNELS

Enseignement professionnel	350h
Enseignement théorique compétences transversales	70h
Habilitation : caces nacelle, habilitation électrique, AIPR	105h

PROGRAMME

Réaliser l'alimentation courant fort d'une installation électrique monophasée - MESM 1

- Habilitation électrique B1V, BR, H0

Réaliser la distribution des réseaux d'énergie d'une installation électrique monophasée - MESM 2

- Réaliser l'installation des équipements électriques courants forts
- Lecture de plans - Fixations
- Réaliser les travaux de mise en sécurité de l'installation

Réaliser la distribution d'une installation électrique triphasée -MESM3

- Réaliser le cheminement et le raccordement de l'installation électrique
- Raccorder les équipements de protection et de commande électrique
- Lecture de plans - Fixations
- Réaliser la colonne montante d'un immeuble d'habitation

Réaliser les vérifications et la mise en service d'une installation monophasée et assister les vérifications et la mise en service d'une installation triphasée - MESM 4

- Réaliser les vérifications électriques d'une installation monophasée
- Réaliser la mise en service de l'installation électrique monophasée
- Assister les vérifications électriques d'une installation triphasée
- Assister la mise en service de l'installation électrique triphasée

Compétences transversales

- Se présenter. Conseils en 360° et pistes d'amélioration de l'image renvoyée (Atelier pratique)
- Pratiquer l'assertivité = S'affirmer dans le respect
- Travailler en équipe : débattre ensemble (Atelier pratique)
- Apprendre à apprendre : identifier ses modalités et ressources d'apprentissage
- Identifier, transférer et développer ses compétences en situation de travail
- Définir et contextualiser son projet professionnel - Motivations, cohérence et congruence ;
- Gérer les informations
- Valoriser la formation avec le montage du dossier professionnel

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37442/>

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION Dans chaque discipline, le stagiaire est évalué tout au long de sa formation. L'ensemble des résultats sera enregistré sur YPAREO. Toutes les semaines, un bilan général est effectué et deux bilans individuels intermédiaires sont réalisés au cours de la formation : positionnement, formative et formatrice, terminale.

EXAMEN Les évaluations en cours de formation sont envoyées par les différents certificateurs et formateurs et dont référencés dans un dossier. La note moyenne aux épreuves d'habilitation et de certification est de 10 quel que soit le champ de compétences travaillé.

La formation se déroulant sur une période de 3 mois, seul le bloc de compétences n°1 RNCP37442BC01 est présenté à l'examen, afin d'obtenir le certificat de compétences professionnelles correspondant.

ÉPREUVES

Mise en situation professionnelle : 9h30

Le référentiel de certification indique une durée d'examen de 10h30 pour le premier CCP. cf p.63 du REAC : <https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37442/#ancre8>

- Réaliser l'installation électrique d'un établissement
- Assurer la mise en service et la maintenance des installations électriques
- Adapter et réaliser l'installation et la régulation du chauffage électrique des locaux

Le candidat complète une installation électrique, comportant des circuits électriques par des équipements spécifiques aux ERP et ERT.

- Sur cette installation (ou sur une installation identique, en état de fonctionnement), en présence du binôme d'évaluateurs, le candidat :
- effectue la mise en service (30 min) et répond à ses questions techniques relatives à sa prestation (15 min)
 - réalise une opération de maintenance incluant une modification du paramétrage d'automatisme (30 min)

Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

- entretien technique
- questionnaire professionnel

Le binôme d'évaluateurs observe le comportement professionnel du candidat lors de la mise en service, en dehors de toute autre présence. Le candidat répond aux questions techniques orales du binôme d'évaluateurs.

En cas de comportement dangereux du candidat, le binôme d'évaluateurs peut mettre fin à la prestation et consigner cet arrêt dans le procès verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction de délibération.



Contacts : Janig PASQUIET - Responsable du CFC -
Tél. 07 44 89 09 63 - j.pasquet@donbosconice.eu

N° agrément CFC : 93060262006